

LE

# MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE.

## MODES.



Nos belles dames ont enfin abandonné leurs maisons champêtres pour reprendre la vie active et dévorante de Paris; les théâtres nous préparent de piquantes nouveautés, les soirées s'organisent, les bals vont s'ouvrir, et l'orchestre de l'Opéra, avec son carillon infernal et ses castagnettes égrillardes, donnera bientôt le signal de ces folles nuits où quelques-uns vont oublier... d'autres se souvenir... un petit nombre se distraire, et la plupart se perdre!.. Puis, nous reverrons janvier, qui nous arrivera les mains chargées de précieux

de hauts effilés ou de dentelle. Le corsage doit être très ajusté, la taille longue, et ce qui forme basques descendre fort bas sur les hanches; quant aux manches, on peut les faire du genre *pagode*, un peu arrondies et lacées, ou bien à deux bouillons et un haut volant de dentelle.

Le deuil de fantaisie reste de mode; j'ai vu dernièrement à l'Opéra plusieurs toilettes composées de noir et de blanc.

Une jeune et jolie femme avait une robe de mousseline garnie de volants bordés de petits velours noirs; au corsage se trouvait une berthe ornée de même.

Une autre dame, avec une mise du même genre, portait pour coiffure une guirlande de fleurs noires et blanches. Enfin, une troisième personne avait un caraco ajusté, en mousseline blanche, sur une robe semblable, autour duquel étaient posés au moins dix rangs de petits velours noirs.

Je cite celles-là, mais elles n'étaient pas les seules. A Paris, quand un caprice plaît, il devient épidémique.

Les toilettes dominantes pour jeunes personnes étaient en baréges bleu de ciel, en taffetas rose, blanc, en mousseline ou en tarlatane.

Aux robes décolletées on fait beaucoup de corsages drapés. Cela a toujours infiniment de grâce et avantage la taille. Les berthes, soit d'étoffe pareille à la robe, soit en dentelle, se portent encore. On voit aussi une foule de petits corsages de fantaisie en velours ou en ruban. Ce sont tout bonnement des bretelles retenues par des traverses devant et derrière. On pose un nœud sur chaque épaule, un autre au bas du dos, à petits bouts, puis, devant, une ceinture flottante et très longue, avec deux ou quatre coques.

Toutes les coiffures sont très volumineuses, et encadrent le derrière de la tête seulement en forme de *pouff* ou de *cache-peigne*, comme l'hiver dernier.

Les canezous noirs, zébrés de velours, étaient en grand nombre à l'Opéra; sur une robe en taffetas de couleur claire, cela est fort joli.

J'ai remarqué aussi deux charmants chapeaux, que je vais vous décrire.

L'un était en velours épinglé rose, orné de blonde blanche. Au bord de la passe, sur le côté, il y avait une grosse touffe de boutons de rose, qui était posée moitié dessus, moitié dessous.

L'autre chapeau était en crêpe blanc, et la moitié de la passe en gros de Naples rose. Sur le côté gauche de la forme se trouvait une touffe de marabouts blancs, mélangés de roses pompons. Cette touffe était suivie d'une espèce de guirlande, aussi en marabouts, qui passait au bord de la passe et allait se perdre à droite, au-dessus du bayolet.

Ces chapeaux étaient d'une forme charmante, et je ne

hochets, et prodiguant avec une égale largesse ses protestations trop souvent menteuses. Ainsi va le monde, une chose succède à une autre, et le lendemain fait oublier la veille. Ces réflexions nous ramènent tout naturellement vers la *mode*, dont les fantasques caprices sont aussi passagers que les beaux jours, le bonheur et les années!

La vogue s'attache de nouveau aux basquines en velours, et l'on en portera beaucoup cet hiver. Elles se garniront



serais pas surprise qu'ils eussent été choisis chez madame PLÉ-HORAIN, car il me semble en avoir vu du même genre dans son magasin.

Puisque je parle de madame PLÉ-HORAIN, je dois dire que ses garnitures d'aloès font un effet ravissant avec le velours. Rien ne sied davantage. Les blondes d'aloès entrent aussi dans la composition de plusieurs coiffures de soirée, soit en velours cerise, vert, grenat ou bleu, et font de délicieuses fantaisies.

Les modes de madame PLÉ-HORAIN ont, en général, un cachet particulier de grâce et de distinction, qui fait qu'on les devine souvent et qu'on les admire toujours.

En parlant de chapeaux et de coiffures, je songe aux fleurs de la maison PERROT. Allez cueillir à pleines mains dans son parterre, mesdames, vous y trouverez les créations les plus suaves, soit pour orner vos jolies têtes, soit pour semer coquettement sur vos robes de bal. On met sur les coiffures et sous les chapeaux une profusion de fleurs et de fruits, auxquels se mélangent des fantaisies en perles ou en verroterie. On fait aussi, pour garnir les dessous de chapeaux, des imitations de corail et des fleurs en plume.

Les confections et la lingerie ne restent point en arrière. La maison LHOPIEAU (ci-devant Popelin-Ducarre) est toujours à l'avant-garde de la coquetterie. Voyez ces ravissants petits manteaux, ces sorties de bal, gracieuses et légères; ces robes d'une exquise élégance, auxquelles mademoiselle PAULINE a donné son cachet de bon goût et de distinction; tout cela n'est-il pas merveilleux? Puis, à côté, ces charmants objets de lingerie. Voici un canezou richement brodé; des sous-manches sur lesquelles se jouent capricieusement des flots de ruban ou de velours. Les unes ont de gros bouillons, les autres un poignet et deux hauts volants; puis, c'est la manche mousquetaire fendue et garnie de dentelle. Plus loin, j'admire de frais petits fichus *pay-sanne*, Marie-Antoinette ou Louis XIII. Toutes ces choses sont mignonnes comme la grâce elle-même. On est tenté de les posséder, et l'on succombe à la tentation sans risquer pour cela de perdre le paradis; car, heureusement, Dieu ne nous a pas défendu de chercher à nous embellir.

Nous devons une nouvelle mention aux magnifiques dentelles de la maison VIOLARD, qui jouent un si grand rôle sur les confections élégantes et dans toutes les toilettes de mariées. Quelle richesse de dessins! Quelle perfection dans ces fins réseaux, qui semblent être le travail d'une main de fée! Je dois ajouter aussi que rien n'égale leur solidité. Les dentelles de la maison VIOLARD ont l'avantage de toutes les choses vraiment supérieures, c'est d'échapper plus longtemps que d'autres à la destruction, et de conserver encore un cachet de beauté, même quand la vétusté les atteint.

Le magasin de la *Sublime-Porte* ne se laisse point oublier. Les modèles de mouchoirs de poche qu'on y voit offrent une telle variété, qu'il n'est personne, depuis la grande dame jusqu'à la simple bourgeoise, qui ne puisse trouver à satisfaire son goût. La première fera exécuter son antique blason, et il sera imité par la broderie avec une perfection, dont M. CHAPRON a seul le secret. La seconde choisira un de ces charmants mouchoirs, soit entouré de fleurettes mignonnes qui s'enlacent sous forme de guirlande légère, soit avec de jolis bouquets encadrant les coins et surmontés d'une riche dentelle. Le mouchoir du matin ne sera orné que d'un simple feston mat, au milieu duquel s'égareront quelques fleurs détachées. Puis viennent encore les mouchoirs de deuil, ceux-là sont tristes à porter! mais, pour essuyer les larmes, il faut bien qu'ils en aient la livrée.

Le magasin *Saint-Augustin*, devenu si en renom, autant pour la beauté des étoffes qu'il renferme que pour la modération de leurs prix, vient d'ouvrir de nouvelles et vastes galeries. Une d'elles est entièrement consacrée à la vente des habillements d'enfants. C'est une spécialité que M. THORBEL, le propriétaire de cette importante maison, veut traiter en grand. Aussi on ne trouve maintenant nulle part un

assortiment plus complet en ce genre et plus varié qu'à *Saint-Augustin*.

Voici, entre mille, quelques charmants modèles que j'y ai remarqués.

Pour enfant de deux à quatre ans, une petite robe de cachemire blanc. Corsage carré à plis creux, entre chaque pli une broderie en soutache. Basques au bas du corsage, jupe plissée à plis creux, manches pagodes fendues, lacées et brodées au bas.

Une robe en popeline rose et blanche à corsage montant, enjolivée de grelots chinois et d'effilés *Tom-Pouce* assortis. De chaque côté de la jupe, ruches de ruban, effilés et grelots.

Cette garniture était disposée en forme de V renversé, et faisait un effet que la plume ne saurait décrire.

Sur beaucoup de robes, on met, aux petites filles, de grandes pélerines en étoffe pareille à la jupe. Ces pélerines se coupent ordinairement en carré.

J'ai vu aussi, parmi les robes d'enfants, une foule de ravissants petits corsages de fantaisie en velours, qui se mettent à volonté sur les robes décolletées ou montantes.

Pour petits garçons au-dessous de six ans il y a un adorable vêtement en velours noir. Le corsage est carré, décolleté, les manches de forme pagode, un peu courtes et lacées. Sous ce corsage, qui est à gros plis creux et enjolivés de grelots, il faut une chemisette blanche, finement plissée, montante et se terminant au cou par un poignet brodé, surmonté d'une valenciennes large d'un doigt. Les manches seront longues et larges, froncées du haut et du bas, à la jardinière, avec poignet brodé.

On leur met avec cela une écharpe en taffetas écossais, posée en bandoulière et formant un gros nœud de côté, presque sous le bras.

Une toque de velours noir, entourée d'un galon écossais et ornée de plumes hariolées, complète ce gentil costume.

Au-dessus de six ans, les petits garçons portent la veste de drap, le gilet de piqué blanc, une petite cravate de soie de couleur vive, un pantalon de drap de fantaisie, et pour coiffure le chapeau de feutre à larges bords. A ce propos, je vous conseille de visiter le magasin de M. DESPREY. C'est un de nos chapeliers les plus en renom. Il excelle dans les coiffures d'enfants. On trouve en ce genre, chez lui, les plus gracieuses variétés de modèles, et toutes nos jeunes mères se donnent rendez-vous dans son charmant magasin. C'est aussi lui qui a la vogue pour les nouvelles et jolies coiffures d'amazone.

Est-il besoin de vous rappeler les corsets de madame HYPOLITE? Non pour nos abonnées anciennes, oui peut-être pour les nouvelles. Sachez donc, mesdames, que ces corsets donnent la grâce, et si, comme je le suppose, vous êtes désireuses d'ajouter à vos attraits, ou tout au moins de les faire valoir, allez bien vite trouver madame HYPOLITE, elle emprisonnera vos jolies tailles dans des étus charmants, où elles ne perdront pour cela rien de leur liberté. C'est-à-dire que ces corsets mignons ont le pouvoir d'envelopper les formes et de les dessiner à merveille, en faisant seulement ressortir la perfection de leurs contours et sans causer la moindre gêne.

Je ne finirai pas sans donner un souvenir à la maison FAGUER-LABOULLÉE. Le feu des bougies altère bien autant le teint que l'ardeur du soleil. M. FAGUER, chez lequel on trouve les plus enivrants parfums, possède aussi des préservatifs pour la beauté. Sa lotion *sédative à la fraise* donne à la peau une ravissante fraîcheur, et a, en outre, le pouvoir de détruire les taches de rousseur, affreux envahissement qui enlaidit le plus joli visage. L'eau de *Bé-rémée* nettoie et lustre admirablement la chevelure.

Il serait injuste d'oublier ici les beaux gants et les brillants éventails de la maison FAGUER. A cette époque de bals et de soirées, ils sont plus que jamais de saison.

Madame Juliette LORMEAU.



## DESCRIPTION DE LA GRAVURE DE MODES N° 445.

TOILETTES DE VILLE — de la maison Gagelin.

Coiffure en cheveux.

Robe *Marguerite de Valois* en taffetas à disposition, ornée de boutons grelots et d'effilés en cordonnnet et chenille.

Cette robe est à double jupe; le taffetas est marron clair; les dispositions sont à petits carreaux noirs et gris sur fond gris bleu.

Le corsage et la jupe de dessous sont taillés ensemble, c'est-à-dire sans couture à la taille.

Le corsage est montant, très ajusté; la taille est longue, très cambrée, et la jupe prend son ampleur en emboitant bien les hanches.

Les ornements du corsage descendent sur la jupe et simulent une basquine très ajustée. — Ceux que nous avons dessinés d'après nature sont composés de bandes prises dans la disposition de l'étoffe. — Elles ont 4 centimètres de large, et sont posées à plat sur le corsage en haut et sur la jupe, de manière à figurer le bas de la basque.

Les ornements, posés en longueur entre les deux du haut et du bas, n'ont qu'un centimètre de large et sont cousus de manière à se rétrécir à la cambrure de la taille pour lui donner de la grâce.

Les manches plates forment un petit bouffant à l'épaulette, serré en bas par une bande terminée par un effilé de 10 centimètres en cordonnnet marron avec des torsades en chenille grise et marron de distance en distance.

À la saignée sont deux bandes entre lesquelles court un bouillon qui forme coude.

À la bande du haut du corsage et à celles de la saignée, pendent de petits grelots de soie marron.

La deuxième jupe est coupée en créneaux de manière à former neuf gros plis dans tout le tour; savoir: un au milieu derrière et quatre de chaque côté. — Mais à l'endroit de ces plis, l'étoffe a 12 à 15 centimètres de plus en hauteur, et l'on donne à cette partie la forme d'un tuyau d'orgue qui monte de distance en distance sur la partie qui simule la basque, et sur chacune des pointes de ces neuf plis il y a un macaron avec trois glands qui retombent. — Entre ces neuf plis, la deuxième jupe est comme droite sous l'ornement qui semble terminer la basque, et, sur cette couture, retombe dans les neuf intervalles un effilé comme celui du haut du bras. La bas de cette jupe de dessus est aussi terminée par un effilé.

Toute la première jupe est marron, sauf une bande à petits carreaux large de 4 à 5 centimètres; col et manches en mousseline brodée, garnie de dentelles.

Comme on ne peut pas partout se procurer une disposition analogue, on fait la même robe en taffetas uni avec garnitures en velours écossais.

Chapeau en velours garni de plumes, de ruban, liséré et moucheté de noir, orné dessous de dentelle noire et de blonde blanche.

La passe forme la *Marie Stuart*. — Elle évase des joues et rentre bien sous le menton; le fond est mou; il se compose du velours de la passe fendu dans le milieu et disposé en plis se réunissant en bouillonné dans le bas. La fente est couverte par une agrafe en ruban, n° 22, cousue

sur la tête et descendant se perdre dans les plis du bouillonné.

De chaque côté est une plume posée sur la passe et formant un peu la boule.

Le bavolet est retenu par des boucles en ruban avec bouts tombants.

Une dentelle noire cousue sous la passe déborde.

Les mentonnières sont en blonde blanche montée sur une bride en ruban étroit. — Les brides du chapeau sont en n° 22.

Manteau *Stuarda* en velours, garni d'une résille en soie avec glands floches.

Ce manteau est plat sur les épaules et sur la poitrine. — Il est taillé en bandes s'élargissant du bas (de manière à bien arrondir sur les robes que l'on fait si amples), sans former des gros plis. — Il s'étale, ne drape pas et ne bride pas sur la jupe de la robe.

La manche se prend dans le dessus, sans épaulette; elle n'est rapportée que par-dessous.

La résille forme *berthe* devant, sur la poitrine, et descend derrière en forme de capuchon terminé par un gland qui retombe sur le dos.

Le tour du bas de la manche et celui du bas du manteau sont garnis d'une résille posée à plat sur le velours et dont les glands seuls débordent.

La jupe est en taffetas et garnie de volants ourlés.

Chapeau en velours orné de plumes, de dentelles noires et de grappes de fleurs d'acacia.

La passe est enlevée devant et bien *abouchée* au menton.

Sous la passe sont posées, en guise de traverse, deux grappes de fleurettes nouées au milieu par le feuillage. — Ces grappes se couchent à droite et à gauche sur les bandeaux de cheveux.

Les mentonnières sont en dentelle noire ruchée par un ruban étroit.

Une petite dentelle noire borde la passe. — Une voilette retombe dessus et de chaque côté entre deux plumes posées en retombant. — Le bavolet est terminé par une dentelle comme la voilette.

Ruban n° 22 en taffetas, avec rayures satinées formant chevrons.

Manteau *étoile du Sud* en drap édreton, garni de boutons et d'effilés de cordonnnet.

Le haut, très ajusté à l'encolure, sur les épaules et sur le dos, se compose d'une pèlerine taillée à cinq pointes, formant une grande dent sur le dos (la pointe au milieu), une dent de chaque côté et une demi-dent sur chaque devant.

Le bas du manteau est pris en biais et coupé à dents en sens inverse, qui viennent s'enclaver entre celles du haut, de sorte que le manteau, plat en haut, est très ample en bas. — Ce manteau forme le rond tout uni.

Sur les coutures des dents et au bas du vêtement, sont cousus de petits boutons ronds. À chaque angle des dents retombe un long gland flottant. — Au bas du manteau règne un effilé.

Robe en drap.

## PLANCHE DE LINGERIE.

N° 1. Chapeau en velours épinglé à pois blancs, dentelle nouvelle imitant les dentelles anciennes. Une plume mouchetée bleu et blanc sur chaque côté; un simple dessous avec un choux de rose et fleurs bleues.

N° 2. Chapeau de jeunes filles. Passe coulissée, recouverte de toutes petites ruches; une simple traverse de ve-

lours, avec une coque et un bout sur chaque côté. Dessous de fleurs roses.

N° 3. Peignoir à tablier, composé d'entre-deux en mousseline brodée, avec petits plis placés entre les entre-deux et garni de bandes de mousseline brodées. Revers com-



posés d'entre-deux et petits plis. Manches à revers pareils à ceux du corsage.

Bonnet pareil au peignoir.

N° 4. Bonnet du matin, en broderie anglaise, avec jours en point d'Alençon.

N° 5. Bonnet composé d'entre-deux en valenciennes, avec une bande de mousseline brodée.

N° 6. Bonnet du matin, avec semé au plumetis, bande brodée comme le fond, garni d'une petite valenciennes.

N° 7. Bonnet du matin, garni de bandes festonnées.

PATRONS DU MONITEUR DE LA MODE.

CÔTÉ N° 1.

Paletot ajusté derrière, droit devant, qui sera reproduit sur la gravure n° 446 du Journal.

Ce vêtement se fait en drap velouté ou à double face; on le garnit de petits boutons de soie assortis à l'étoffe, et de deux galons de deux tons différents (sur drap gris mêlé de brun, un galon brun et l'autre d'un gris plus clair que celui du drap). Ce patron se compose de trois parties :

N° 1. Devant. — N° 2. Dos. — N° 3. Moitié de la manche.

On remarquera que pour former la basque, la partie A, du devant, croise sur la partie marquée de même sans être cousue du haut en bas.

Le dos se compose de deux lés unis; une couture creusée, et à la basque la partie E, du patron 1, croise sur la basque du dos.

N° 4 et 5. Patrons de chapeaux de madame Alexandrine.

Les lignes de points, sur le patron n° 4, indiquent les entailles à faire à la sparterie pour rejeter le bord en arrière. On fera le même travail au patron n° 5, dont la passe est encore plus évasée.

CÔTÉ N° 2.

Corsage et manche de la seconde figure de notre gravure n° 446.

Ce corsage est garni de galons, d'effilés et d'olives. Les A indiquent le galon; les B l'effilé. La ligne B, allant de la ceinture à l'épaule, indique tout naturellement un effilé sans galon qui forme bretelle, et se continue derrière.

N° 1. Devant. — N° 2. Dos. — N° 3. Petit côté du dos. — N° 4. Manche.

La manche se compose de trois bouillons, et le haut de cette manche forme des plis plats qui descendent de l'épaulette au premier bouillon. Les lignes C et D indiquent les parties froncées qui séparent les bouillons.

N° 5. Col à broder au plumetis sur mousseline, avec application de tulle formant dentelle autour. Après avoir exécuté tous les cordonnets entourant chaque fleur et chaque feuille, la mousseline se découpe pour ne laisser que le tulle.

N° 6. Semé à broder au plumetis sur mousseline pour manche à deux bouillons.

N° 7. Entre deux pour séparer les bouillons.

N° 8. Garniture pour la manche.

N° 9. Petite garniture broderie anglaise et plumetis pour toilettes d'enfants.

LE TRÉSOR DE LA MANSARDE.

Si, par un hasard qui n'a rien d'impossible, vous vous étiez trouvée, mon aimable lectrice, dans les premiers jours du mois de juillet 1849, sur la route qui conduit de Berlin à Magdebourg, vous y auriez rencontré sans doute un jeune homme de vingt-cinq à vingt-six ans, à la taille haute et bien prise, aux longs cheveux d'un blond de chaume, à la physiologie mélancolique et rêveuse, qui suivait, précisément à cette époque, cette même route que je viens de désigner.

Ce jeune homme s'appelait Henri Ressel. Il se rendait de Berlin, sa ville natale, au petit village de Bailitz, situé à cinq petites lieues de la capitale de la Prusse.

C'est le héros du récit qu'on va lire.

Henri Ressel, donc, était parti de Berlin pour se rendre à Bailitz. Mais à peine avait-il parcouru le tiers de la distance qui sépare ces deux endroits, que se sentant fatigué et rencontrant fort à propos une maison abandonnée, et devant cette maison une banquette, il alla s'asseoir sur le siège de hêtre de celle-ci et s'adosser à la muraille de celle-là.

Dans cette attitude, il n'eût pas tardé sans doute à céder au sommeil qui le provoquait de la manière la plus insinuante, en le berçant du murmure monotone d'un petit ruisseau qui gloussait à quelques pas de là, s'il n'avait entendu tout à coup gazouiller derrière lui une voix claire, fraîche et argentine, qui chantait une

chanson allemande dont voici à peu près la traduction :

Quand l'escarcelle est rebondie  
Et qu'on la vide sans compter,  
Sans ergoter,  
A l'étourdie,  
Les amis viennent à foison;  
Le plaisir hante la maison,  
Ron don daine!  
C'est tous les jours joyeuse aubaine,  
Ron don daine,  
Si longtemps que la poche est pleine,  
Ron don don.

Mais quand la fortune infidèle  
Vous a, par quelque triste échec,  
Mis à sec  
L'escarcelle,  
Les soucis viennent à foison;  
Les amis fuient la maison,  
Ron don daine!  
Ils fuient tous à perdre haleine,  
Ron don daine,  
Dès que la poche n'est plus pleine,  
Ron don don!

— C'est bien vrai, murmura Henri, en écoutant cette boutade échappée à quelque chansonnier mécontent de l'existence. C'est bien vrai, et je suis une preuve vivante de cette vérité.



Il se leva tout en fredonnant :

Les amis fuient la maison,  
Ron don don,

et fit quelques pas dans la direction d'où lui avaient paru partir les chants, fort curieux de voir si cette voix si harmonieuse et si douce émanait d'une chanteuse jeune et jolie. Le doute est permis, le contraire s'étant très souvent rencontré.

Il tourna l'angle de la maison, et, avançant prudemment la tête, aperçut à quelque distance, une jeune fille qui paraissait de taille et de figure assez avenantes, et qui s'occupait modestement à laver du linge sur la margelle d'un puits.

Le jeune homme avait rêvé une bergère tressant des couronnes de bluets. Il soupira.

Ce soupir fut-il assez bruyant pour être entendu ? Toujours est-il que la lessiveuse leva la tête et que ses yeux rencontrèrent ceux du jeune homme.

Et à peine l'eut-elle aperçu, que ses mains laissèrent retomber le linge qu'elles allaient tordre, et qu'elle s'écria avec tous les signes extérieurs de l'étonnement :

— Eh ! quoi, monsieur Ressel ! vous ici ! D'où sortez-vous donc ? Comment êtes-vous venu ici ?

Toutes ces questions s'étaient succédé avant que le jeune homme, revenu du premier moment de surprise, eût pu trouver un mot de réponse. Reconnaissant enfin, à son tour, une ancienne amie d'enfance, il s'écria avec une vivacité extrême de langage et de geste :

— En croirais-je mes yeux ? Est-ce bien Laura Huthmann que je vois ?

La question était un peu naïve peut-être, mais c'est la question consacrée.

La jeune fille répondit :

— Et qui pourrait-ce être, sinon moi ? J'habite ici avec ma mère. Entrez, elle sera sans doute enchantée de vous voir.

Et, sans attendre sa réponse, elle courut à la maison, sur le seuil de laquelle apparut bientôt une femme d'un certain âge, à la physionomie respectable, aux cheveux argentés, au costume décent, et dont tout l'extérieur contrastait avec l'apparence plus que modeste de la maisonnette qu'elle habitait.

Elle poussa une exclamation de joie en reconnaissant Henri, qu'elle avait fait sauter tout enfant sur ses genoux, et l'invita à entrer.

Nous avons dit que le jeune homme était fatigué ; or, à cet âge surtout, la fatigue, la soif et la faim vont généralement de compagnie. C'est assez dire que Henri ne se fit prier que très faiblement pour accepter sa part d'un repas frugal improvisé à la hâte par la lessiveuse aux gais refrains.

Profitons de ce moment de répit pour donner quelques renseignements sur ce jeune homme qui avait laissé échapper un « c'est bien vrai ! » fort significatif en entendant les couplets de la fille de son hôtesse.

Ces quatre mots : « C'est bien vrai ! » résumaient toute son histoire.

Expliquons-nous.

La mère d'Henri Ressel était morte en lui donnant le jour. Son père, Godfried Ressel, qui dirigeait, en compte à demi avec un éminent capitaliste, une importante distillerie, absorbé tout entier dans les détails

multiples de son commerce, n'avait guère le temps de s'occuper de son fils et, en fait, ne s'en occupait guère.

Un tonnelier était attaché à la distillerie et habitait avec sa femme une partie des vastes bâtiments de l'exploitation. Ce tonnelier s'appelait Huthmann. Cette femme était le modèle des épouses et des mères.

Madame Huthmann, voyant le jeune Henri isolé et comme perdu dans la maison paternelle, se sentit attirée vers lui par un sentiment de compassion qui ne tarda pas à devenir une affection sincère et dévouée. Henri, avec cet admirable instinct qui pousse irrésistiblement les enfants vers ceux qui les aiment, devina ce sentiment sympathique, et s'habitua bientôt à regarder comme une seconde mère cette femme qui n'avait jamais pour lui que des paroles douces et prévenantes, que des caresses et des baisers. Il finit par se considérer comme un membre de la famille de Phumble et honnête tonnelier, et passait dans son habitation la plus grande partie de ses journées.

Il atteignit ainsi sa onzième année. La mère Huthmann avait une fille qu'elle avait élevée elle-même, et dont elle avait fait, elle-même aussi, l'éducation. Cette éducation, on le conçoit, était fort bornée, mais enfin Laura savait lire, écrire un peu, compter assez bien, et possédait les connaissances nécessaires pour devenir une bonne mère de famille, si Dieu l'appelait un jour à remplir cet apostolat, car c'en est un.

Henri qui, jusqu'à cet âge de onze ans, n'avait rien appris, tant son père s'occupait peu de lui, prit sa part des leçons que donnait la digne femme à sa fille. Cette éducation cependant était loin de suffire, et, comme rien ne la complétait, l'enfant grandit ainsi sans connaître les premiers devoirs de la vie, étranger à tout ce qui l'entourait, timide jusqu'à la sauvagerie et ignorant jusqu'à l'idiotisme.

Les buveurs d'eau-de-vie et de genièvre, pendant ce temps, avaient enrichi son père. M. Ressel se sépara de son associé, acheta des terres et des maisons, plaça ses fonds dans des entreprises industrielles et se retira à la campagne, dans un petit cottage qu'il avait acquis aux environs de la capitale. Ce ne fut qu'au moment de s'y retirer que M. Ressel parut se rappeler qu'il avait un fils, et que, se le rappelant, il fut épouvanté des conséquences fatales qu'avait entraînées sa coupable négligence. Sa conscience lui reprocha le meurtre de cette intelligence jeune et puissante qu'il avait laissée croupir et se rouiller, de ce cœur impressionnable et tendre qu'il avait livré sans défense à toutes les tentations et à tous les mauvais instincts. Effrayé de la responsabilité qui pesait sur lui, il voulut réparer son erreur et ses torts, mais il était trop tard. La mort vint l'arrêter entre le repentir et l'expiation. Ainsi qu'il arrive souvent, sa nature, rompue au travail et habituée à se plier à toutes ses rudes exigences, ne put soutenir le poids du désœuvrement et des loisirs. Quelques mois à peine s'étaient écoulés depuis sa retraite des affaires, qu'il était mort, vaincu par la fatigue de l'inaction.

Cet événement modifia du tout au tout l'existence du jeune Henri. Il était unique héritier de la fortune de son père. Cette fortune considérable lui fut livrée tout entière à un âge où, comme dit le proverbe, on croit que vingt ans et vingt francs ne peuvent jamais finir. Lancé ainsi brusquement dans un monde dont



il n'avait pas la moindre connaissance, possesseur d'une fortune dont le chiffre l'éblouissait, il se jeta à corps perdu dans la dissipation et les plaisirs, courant toutes les fêtes et s'associant à tous ces compagnons d'humeur facile que l'on rencontre partout, et qui ont toujours de gais propos et de joyeux éclats de rire au service de ceux dont la table est ouverte et la bourse aussi.

Cela dura ainsi pendant quelques années. L'héritage paternel fondait comme la neige au soleil, et les amis du jeune homme calculaient déjà, de science certaine, les années qui le séparaient encore d'une ruine complète, lorsqu'un événement providentiel survint et l'arrêta sur le bord de l'abîme en précipitant cette ruine par une catastrophe inattendue.

Les héritiers de l'ancien associé de son père lui présentèrent des lettres de change non payées et des comptes qui justifiaient l'existence à leur profit, dans la succession, d'une créance de 120,000 francs, qui s'augmentait encore des intérêts capitalisés pendant quatorze années.

Henri refusa de les payer. Un procès s'ensuivit. On fit de minutieuses recherches dans les livres et les papiers délaissés par le défunt; on y trouva, en effet, la mention du débit de la somme réclamée, avec le signe qui indiquait que la somme avait été payée. Mais la quittance qui attestait ce paiement ne se retrouva point. Toutes les circonstances de l'affaire étaient favorables aux adversaires du jeune homme; le tribunal le condamna, et tout son patrimoine ne suffit point à satisfaire ceux que la loi reconnaissait comme ses créanciers.

Ceux-ci, cependant, se montrèrent généreux pour l'orphelin. Ils reculèrent devant une spoliation complète, lui laissèrent la possession du cottage où avait vécu son père, et y ajoutèrent une rente viagère de 300 francs par an.

C'était peu; mais de la part de créanciers non entièrement satisfaits, c'était énorme!

Or, au moment où nous l'avons rencontré, se rendant de Berlin à Bailitz, Henri, judiciairement sommé de quitter la maison paternelle, allait prendre connaissance de la petite maison que la pitié de ses créanciers lui avait attribuée, et dans laquelle il lui fallait finir ses jours à raison de 300 francs par an.

La chanson de Laura Huthmann ne pouvait donc venir plus à propos.

Il y avait six ans que Henri ne s'était plus rencontré avec les amis et les protecteurs de son enfance. Pendant cet intervalle, le tonnelier était mort, et sa veuve s'était retirée à la campagne, vivant modestement de ses économies et du travail de Laura, qui exerçait le métier de blanchisseuse.

Nos trois personnages avaient pris, pour se raconter mutuellement tout cela, moins de temps certainement que nous n'en avons mis à l'écrire, tandis que l'accorte Laura disposait sur la table, devant le jeune homme, une immense jatte de lait, un morceau de pain bis et un quartier de fromage, — trois choses dont l'aspect avait éveillé les plus naïves convoitises dans son estomac insurgé.

— Et qu'allez-vous faire? demanda enfin madame Huthmann au jeune homme.

— Que voulez-vous que je fasse? Il est des choses

que la prudence humaine est impuissante à prévoir. Il me semble impossible que mon père, si probe, si rigoureusement exact dans tous les plus infimes détails de ses affaires, ait commis un faux matériel en inscrivant comme payée dans ses registres une somme dont il serait resté redevable. Mais qu'y faire? les juges ont prononcé contre moi, et ils ont eu raison de le faire, car je n'avais aucune preuve à leur fournir... Les créanciers de mon père se sont montrés humains encore; ils me donnent un asile, la maison où mon pauvre père est mort... Je vais y rester aussi longtemps que leur complaisante charité m'en laissera la jouissance, et après...

— Après? demandèrent à la fois la mère et la fille.

— Après?... Ma foi, à la garde de Dieu! Je vais aller examiner les lieux et prendre possession; après quoi, au retour, je reviendrai vous voir, si vous le permettez.

— Si nous le permettons? Nous vous en prions, au contraire.

Et le jeune homme se remit en route, d'un pas alerte et dégagé, assez insoucieux du présent et fort peu préoccupé de l'avenir.

Il trouva la maison, ainsi qu'il pouvait s'y attendre, dans un désordre complet. Un vieux domestique de son père s'y était établi quelques années auparavant sous prétexte de la garder; mais il avait fini par s'en considérer comme absolu propriétaire, et la tenue de l'immeuble s'en ressentait étrangement. Le bonhomme avait fait un choix plus ou moins intelligent parmi les meubles et les effets de diverse nature qui garnissaient la maison, et avait entassé pêle-mêle dans une mansarde tout ce qui n'était point à sa convenance, meubles, papiers, tableaux, livres et tentures. Cette occupation avait duré trois ans. Puis le vieux domestique, que Henri, par respect pour la mémoire de son père, n'avait pas voulu congédier, était mort, et le désordre de la maison n'en avait nullement été diminué; au contraire.

Henri eut quelque peine à se reconnaître au milieu de l'encombrement désordonné de choses disparates qui emplissaient sa demeure. Lui qui n'avait pas la moindre notion d'ordre et d'arrangement, chercha vainement par quel artifice il lui serait possible de rendre habitable une maison ainsi conditionnée. Il voulut essayer, mais ne réussit qu'à rendre le désordre plus grand encore. Quelque peu découragé, maussade d'esprit et fatigué de corps, il reprit le chemin de la ville et se retrouva vers le soir assis à la table de la veuve Huthmann et de sa fille.

Les deux femmes furent touchées de l'extrême changement qui s'était opéré en lui depuis le matin. Pour la première fois il avait pris au sérieux ce que sa position avait réellement de pénible, et en face de l'avenir qui s'offrait à lui, il avait désespéré de sa résignation et de son courage.

Elles tâchèrent de le consoler de leur mieux, avec de douces et encourageantes paroles.

N'avait-il pas une maison à lui et un revenu assuré de 300 francs par an? Avec cela, non-seulement il était à l'abri de la détresse, mais, en y joignant un peu de travail et de bon vouloir, il pouvait se faire une existence agréable et aisée.

Puis elles lui promirent leurs conseils, leur assistance et leur amitié dévouée; elles s'engagèrent à mettre sa maison en ordre, de manière à la rendre habitable.



te à prévoir. Il  
 probe, si rigou-  
 rimes détails de  
 el en inscrivant  
 somme dont il  
 ? les juges ont  
 son de le faire,  
 fournir... Les  
 humains en-  
 raison où man-  
 ter aussi long-  
 n'en laissera li-  
  
 nière et la fille.  
 eu! Je vais aller  
 on; après quoi,  
 us le permettez.  
 as en prions, au  
  
 d'un pas alerte  
 t fort peu précé-  
  
 ait s'y attendre,  
 domestique de  
 ees auparavant  
 it fini par s'en  
 et la tenue de  
 Le bonhomme  
 gent parmi les  
 qui garnissent  
 s une mansarde  
 e, meubles, pe-  
 tie occupation  
 omestique, que  
 on père, n'avait  
 désordre de la  
 é; au contraire,  
 maître au million  
 s disparates qui  
 pas la moindre  
 rcha vainement  
 le rendre habi-  
 voulut essayer.  
 tre plus grand  
 ade d'esprit et  
 e la ville et se  
 veuve Huit-  
  
 de l'extrême  
 puis le mot.  
 ieux ce que si  
 et en face de  
 éré de sa rési-  
  
 mieux, avec  
  
 revenu assuré  
 -seulement il  
 gnant un peu  
 se faire une



LE MONITEUR DE LA MODE

Paris, Rue Richelieu, 92.

Modes d'Alexandrie. Coiffures et étoffes de la Maison Gagelin. Fleurs de  
 Berrot Petit & Co. Dentelles de G. Violard. Corsages de M<sup>me</sup> Hyppolite Fouré de S.  
 M<sup>me</sup> Imperatrice. Mouchoirs de Chaprou. Gants, Parfums, Eventails de Vaguer Saboullée

LONDON at the Monitor Office, 25, Great Street, Soho. NEW YORK E. B. Strong & Co.

MADRID: El Correo de la Moda







Henri accepta cordialement cette offre, qui lui était cordialement faite.

Il retourna à Berlin ; mais le lendemain, dès l'aube naissante, il était en route pour la maisonnette de ses anciennes amies, dont il devint le commensal assidu. Et, comme on le devine sans doute, il en arriva bientôt à conclure que sa nouvelle demeure ne serait jamais un gîte bien habitable tant que la présence de Laura Huthmann ne l'embellirait pas ; et cette conclusion n'avait été le résultat ni de la surprise, ni de l'ignorance.

Les années qui s'étaient écoulées depuis l'époque où ils apprenaient à lire ensemble avaient rendu la jeune fille agréable, aimante et intelligente. Elle était belle, — et ce qui valait mieux sans doute, — elle était laborieuse et aimait sa mère d'une affection sans égale.

Or, Dieu a mis en germe dans le cœur de chaque jeune fille trois amours : celui de l'enfant, celui de l'épouse et celui de la mère ; et l'on ne se trompe jamais en prédisant que celle que la première de ces affections a inspirée dès le jeune âge deviendra un jour le modèle des épouses et des mères.

Quand Henri eut conçu ce projet, une nouvelle difficulté se présenta par rapport au moyen d'en faire part à la principale intéressée.

Il n'avait pas le courage nécessaire pour proposer directement à la jeune fille un arrangement d'une telle importance. Il se décida à lui écrire la lettre suivante, que nous reproduisons textuellement, ayant eu l'occasion d'avoir l'original sous les yeux :

« Ma jeune et honorée amie,

» Votre mère m'a appris à lire ; c'est à vous qu'il appartient de m'apprendre à vivre, si toutefois on peut vivre à la campagne, loin de toute société, avec 300 francs par an. Cette modeste somme ne me suffira certainement pas, à moins que vous ne consentiez à venir vous fixer auprès de moi avec votre mère. Mais il conviendrait que cela ne tardât point trop, car je dois quitter mon ancienne demeure le 31 du mois d'août, et nous sommes déjà au 6 aujourd'hui. Si vous n'y voyez pas d'obstacle, je viendrai vous prendre demain, et nous nous rendrons ensemble chez le curé pour faire nos fiançailles ; le mariage pourrait se faire le 30, et nous prendrions ensemble possession de notre maison de campagne le lendemain. J'ai l'espoir et la confiance que vous me répondrez : « Oui ! » Si, cependant, vous croyiez devoir me répondre : « Non ! » soyez assez bonne pour ne pas me dire ce mot désolant vous-même, mais écrivez-le-moi et je ne vous importunerai pas plus longtemps de mes visites.

» Dans l'espoir, toutefois, que vous consentirez à devenir ma fiancée, je vous envoie mes hommages de respect et d'affection pour vous et pour votre mère.

« Henri RESSEL. »

Cette lettre, qu'on trouvera peut-être naïvement singulière par la forme, mais de laquelle nous nous sommes fait scrupule de modifier la moindre expression, fut confiée à la poste, qui devait la remettre à son adresse le lendemain matin.

Henri attendit pendant deux jours la réponse qu'il n'avait pas demandée, et, le matin du troisième jour,

croquant avoir donné à la jeune fille tout le temps possible pour prendre une détermination, il se dirigea, le cœur ému et à pas lents, vers l'habitation de la veuve.

Arrivé à quelque distance, il aperçut madame Huthmann qui venait au-devant de lui. Il s'arrêta, ne sachant s'il devait prendre ou non cette démarche pour un encouragement. Mais ses appréhensions furent bientôt dissipées. La bonne femme l'accueillit avec son affabilité ordinaire, et abordant aussitôt l'entretien :

— Votre lettre nous a causé une grande surprise, dit-elle, et si nous vous connaissions moins, elle nous aurait causé plus que de la surprise ; mais nous savons que vous êtes un homme d'honneur et que vos intentions ne peuvent être que respectables. Avec le revenu que vous avez conservé, bien des gens seraient heureux et satisfaits. D'ailleurs vous êtes jeune, Laura est laborieuse, et votre avenir n'aurait rien qui me pût alarmer de ce côté. Mais ce n'est pas tout...

Elle s'arrêta. Le jeune homme n'osa pas l'inviter à continuer ; il attendit.

— Vous avez mis de la franchise dans votre demande, dit-elle, je veux mettre de la franchise aussi dans ma réponse. Vous avez un défaut, un grand défaut, c'est la paresse. Oh ! ne vous récriez pas ! nous nous connaissons depuis assez longtemps, je pense, et vous n'avez pas oublié combien de fois, vous voyant perdre inutilement le temps si précieux de vos jeunes années, je vous ai dit : « Henri, ce genre de vie n'est-il pas un fardeau pour vous ? » — Et vous me répondiez : « Non, pas du tout. » Cela est arrivé bien des fois ; et pourtant, vous le savez, le travail est la grande, sinon la plus grande vertu de l'homme. L'Esprit-Saint a dit dans les livres sacrés : « Celui qui ne travaille pas n'est pas digne de manger. »

— Oh ! fit le jeune homme avec un geste de protestation indignée, croyez-vous que l'expérience n'ait pas été pour moi une rude conseillère ? Croyez-vous...

— Je croirai tout ce que vous voudrez, mon cher ami, quand vous m'aurez donné des raisons de vous croire ; et je veux vous en donner l'occasion. Si Laura accepte votre main, vous m'accorderez un délai d'un an au moins, pendant lequel vous me prouverez que vos habitudes d'indolence et d'oisiveté sont changées, et que vous êtes disposé à vous appliquer sérieusement au travail. Quelles que soient mon estime et mon affection pour vous, je ne puis exposer à la légère le bonheur de ma fille : c'est un sentiment que vous apprécierez sans doute et que vous comprendrez.

Henri fut terrifié de ce reproche et ne trouva rien à y répondre ; il était obligé de reconnaître que la digne femme n'avait dit que la vérité. Heureusement que l'arrivée de Laura vint le tirer de son embarras.

La jeune fille ne lui fit pas cet accueil amical et fraternel qui l'avait salué constamment dans ses précédentes visites ; la démarche qu'avait faite auprès d'elle le jeune homme lui imposait une réserve dont son innocence même devinait la nécessité. Cependant elle alla vers lui sans embarras ni rougeur, et lui tendit la main, qu'il pressa vivement dans les siennes. Quand il leva les yeux sur elle, quelques instants après, il fut tout étonné de voir des larmes dans son regard.

Il devina ce qui se passait en elle et lui dit :

— Laura, ne me donnez-vous pas de réponse ?

— Je crois vous avoir répondu déjà, dit-elle en essuyant furtivement une larme qui s'obstinait à se faire



jour à travers ses longues paupières frisées. Vous aurais-je donné ma main, si mon intention avait été de vous dire : « Non ? » J'ai demandé à Dieu de me diriger et de m'éclairer; qu'il nous accorde sa bénédiction et fions-nous à sa garde : tout ira bien, je l'espère.

Et après avoir dit ces mots, Laura se laissa tomber sur l'épaule de sa mère et donna un libre cours à ses larmes.

Quand elle releva la tête, son visage avait repris toute sa sérénité, et le sourire de la paix et de la confiance avait fait place à l'inquiétude et aux larmes.

Henri voulut protester contre la longue durée de l'épreuve qui lui était imposée; mais madame Huthmann se montra inexorable, et Laura était une fille trop soumise pour ne pas souscrire avec empressement à toutes les décisions de sa mère, ces décisions dussent-elles froisser ses inclinations les plus chères. Force fut à Henri de s'y soumettre aussi, ce qu'il fit en y mettant la meilleure grâce possible.

Il se mit donc aussitôt en mesure de donner à la bonne femme la preuve qu'elle avait exigée de son application au travail. Il obtint sans grande peine un em-



Je les tiens!... Je les tiens!...

ploi modeste dans les bureaux d'un négociant, ancien ami de son père, et se mit à la besogne avec une ardeur que doublait encore la perspective de la récompense promise à ses efforts.

Quand on travaille, le temps passe vite, et il passa même si vite pour Henri Ressel, qu'il fut fort étonné un beau matin de constater que les onze douzièmes de la durée fixée pour son épreuve étaient passés déjà, et qu'il n'était plus séparé que par quelques semaines du jour où son mariage allait se décider.

Il s'agissait de mettre la maisonnette en mesure de

recevoir ses nouveaux hôtes. Henri s'assura auprès de madame Huthmann que ses efforts avaient été appréciés et que rien ne s'opposait plus à la publication des bans des futurs époux.

La réponse fut favorable, et grande fut sa joie, comme bien on pense!

On s'occupa donc sans retard des préparatifs de leur installation.

Le premier point était de rétablir l'ordre dans la demeure où jusque-là le jeune homme n'avait pas pénétré encore. Il s'était promis sérieusement d'y



entrer le fiancé de Laura, ou de n'y entrer jamais.

Madame Huthmann et sa fille se chargèrent de ce travail de déblaiement. Ce n'était pas une petite affaire, croyez-le, et elles y mirent plus d'une journée, malgré l'assistance de Henri qui faisait tous ses efforts pour se rendre utile. On commença par dresser l'inventaire. Tous les objets quelconques qui leur tombèrent successivement sous la main furent notés avec soin, afin qu'il fût possible de constater ce qui manquait aux futurs « pour se mettre en ménage. »

Quand l'inventaire fut dressé, on le remit à Henri qui fut chargé d'opérer des fouilles dans la fameuse mansarde convertie en bazar universel par le défunt domestique. On pouvait y découvrir les objets ou meubles dont l'absence était signalée ; on pouvait aussi en trouver d'autres, précieux mais inutiles, à revendre avantageusement.

Ce n'était pas le côté le plus attrayant de la besogne. Henri avait entrevu, lors d'une première visite, des couches de poussière décennales qui avaient tapissé toute cette mansarde d'un lincoln grisâtre, assez bien en harmonie avec les innombrables toiles d'araignée qui s'étendaient de toutes parts, reliant le plancher aux combles, comme ces lianes parasites qui défendent l'accès des forêts vierges de l'Amérique centrale. En toute autre circonstance Henri eût hésité peut-être à s'aventurer avec un plumeau pour arme dans ce capharnaüm poudreux et malsain ; mais Laura lui avait dit : « Allez ! » d'une voix si douce et si impérative à la fois, que, pour tout au monde, il n'eût pas osé reculer.

Il monta donc à la mansarde un matin, tandis que ses deux compagnes allaient inspecter le jardin, afin d'aviser aux mesures à prendre pour le rendre, à son tour, et comme son maître, laborieux et productif.

A peine eut-il commencé son déblaiement qu'il se félicita fort de l'avoir entrepris, car il découvrit sous leur couche de poussière des meubles fort élégants, des tableaux de famille et de grandes armoires toutes remplies de registres et de papiers confusément entassés. Cette découverte l'attira tout d'abord, et il se mit à parcourir avec un intérêt croissant ces liasses de lettres, de papiers et de documents commerciaux qui avaient été distraits par quelque inadvertance sans doute de la masse des papiers délaissés par son père.

Son absence se prolongea si longtemps, que les deux femmes, curieuses de savoir ce qui pouvait le retenir, lui crièrent de descendre et de venir auprès d'elles respirer l'air frais du jardin. Mais il répondit que son travail l'intéressait et le captivait trop pour qu'il lui fût possible de s'en écarter un instant.

Presque aussitôt après, elles entendirent dans le grenier un inexplicable vacarme. C'étaient des cris, des trépignements, des bruits incohérents, au milieu desquels ils distinguaient vaguement ces mots criés par le jeune homme :

— Je les tiens ! je les tiens !... Victoire !

Étonnées à bon droit d'un pareil brouhaha, elles se précipitèrent dans la maison, et montèrent à la mansarde, sur le seuil de laquelle Henri se tenait, la face cramoisie, les cheveux épars, et agitant en l'air une liasse de papiers qu'il tenait à la main.

— Laura ! mère Huthmann ! criait-il, arrivez donc ! arrivez donc, que je vous embrasse ! Devineriez-vous jamais ce que je tiens là, dans ma main ?

Et, sans attendre leur réponse, il se mit à sauter et à danser comme un insensé dans la mansarde en chantant :

Ah ! pour nous quelle heureuse aubaine !  
Ron don daine.  
Nous avons l'escarcelle pleine !  
Ron don don.

— Qu'avez-vous ?... Qu'y a-t-il ?... Parlez ! ne cessait de répéter les deux femmes.

— Ce que j'ai ? s'écria-t-il enfin. Je suis riche de nouveau ! je suis riche ! Et il reprit ses gambades et ses chants.

Lorsqu'enfin il fut parvenu à dominer un peu son émotion, il plaça sous les yeux de la veuve les papiers qu'il venait de découvrir et qui lui causaient tant de joie. C'étaient les quittances, parfaitement en règle, des différentes sommes réclamées par les créanciers et que son père avait honorablement payées, capital et intérêts. Et sur la dernière de ces quittances, une note écrite de la main de l'ancien associé de son père portait ces mots :

« Cette quittance est pour solde de compte définitif jusqu'à ce jour, quelles que soient les obligations et lettres de créances dont le soussigné pourrait se trouver détenteur, et que des circonstances indépendantes de sa volonté l'empêchent de produire en ce moment. Et il est bien entendu que toutes ces obligations et lettres, de quelque nature qu'elles soient, sont déclarées nulles et sans valeur, comme étant acquittées par la présente. »

Henri, au milieu des transports de sa joie, n'avait pas remarqué que les deux femmes étaient devenues silencieuses et semblaient consternées de son bonheur ; mais apercevant Laura qui se détournait pour essuyer une larme, il s'écria :

— Que signifie ceci, Laura ? Est-ce ainsi que vous vous réjouissez du bonheur qui m'arrive ?

— Oh ! ne vous y trompez pas, Henri, répondit la jeune fille, j'en éprouve un plaisir extrême, et je m'en réjouis avec vous bien sincèrement. Mais, maintenant que vous voilà redevenu riche...

— Eh bien ! quoi ? maintenant que me voilà redevenu riche... Que voulez-vous dire, Laura ? ou plutôt non, ne me le dites pas, car je le devine et j'aime mieux croire que je me suis trompé. Pour quelle espèce d'homme me prenez-vous donc, que vous supposiez qu'un changement de fortune soit capable de changer mes sentiments pour vous ? Vous auriez à me faire des excuses, en vérité, pour une supposition aussi injurieuse. Ne vous ai-je pas prouvé suffisamment qu'il me serait impossible désormais d'être heureux sans vous ? Ah ! plutôt que de voir ces papiers se poser comme un obstacle devant notre bonheur, je les anéantirais sur-le-champ.

Et il allait joindre le fait à la parole ; mais Laura le retint, et lui dit :

— Ne refusons pas le bien que Dieu nous envoie, Henri. Il vous a retiré un instant la richesse pour vous apprendre à mieux en user à l'avenir.

— Ah ! mère, s'écria le jeune homme en riant, mère Huthmann, voyez comme il est utile de savoir lire ! Si vous ne m'aviez pas enseigné ce précieux



talent, je n'aurais jamais rien compris à ces paperasses qui me rendent la fortune. C'est donc à vous que je la dois, et j'exige que vous la partagiez avec Laura et moi.

Quand les créanciers furent informés de la découverte des quittances qui justifiaient du paiement des sommes qui leur avaient été dues, ils s'empressèrent de rétablir Henri dans la possession de ses biens, sans permettre que l'affaire fût déferée une seconde fois aux tribunaux.

Henri se garda bien d'insister et de les traiter avec rigueur. Il leur devait une dette de reconnaissance, et n'avait pas oublié la manière dont ils l'avaient traité

lui-même, alors que la loi leur avait donné gain de cause dans les prétentions qu'ils croyaient justes.

Le mariage de Henri et de Laura fut célébré sans tarder.

Comme leur attachement n'était pas fondé sur des considérations d'égoïsme et d'intérêt, la prospérité, au lieu de le diminuer, ne fit que l'accroître.

Henri eut mille occasions, par la suite, de reconnaître l'utilité des habitudes d'ordre et de travail qu'il avait contractées pendant la durée de sa ruine ; et jamais il n'a perdu une occasion de raconter l'histoire de la perte et de la découverte du « Trésor de la mansarde. »

## EXPOSITION DES FLEURS.

(Voir le numéro précédent.)



Vue de l'exposition d'horticulture.

Reprenons notre promenade interrompue.

Non loin de la serre où règne la *Victoria regia*, j'aperçois deux abris à la physionomie mauresque, sous lesquels fleurissent des légions de rosiers. A deux pas la tente des dames patronesses, toute resplendissante de glaces, de balustrades d'or et de tentures de

soie. Puis là-bas, à quelque distance, s'élève la case affectée à l'exposition des instruments d'horticulture.

Continuons. Voici le pavillon destiné aux plantes des climats tempérés. Dans un coin, à l'ombre d'un massif d'arbres verts, apparaît un charmant chalet suisse : c'est le buffet de cette salle de verdure. Apert



avez-vous là-haut, au sommet d'un monticule factice, cette espèce de pagode chinoise, dont la physionomie bizarre égale ce riant paysage? Franchissez-en le seuil, vous y verrez s'étaler toutes les merveilles de l'empire de Flore et de Pomone (vieux style). On croirait, à les revoir chaque jour, que ces fleurs et ces fruits sont doués du privilège de l'immortalité, car une main vigilante remplace tous les matins ceux que l'âge commence à flétrir, et fait régner dans ce lieu de délices un inaltérable printemps.

Une fontaine jaillissante répand la fraîcheur et la vie au sein de ces bosquets fleuris, qu'entoure et que défend contre les regards curieux une haie d'arbustes luxuriants.

Mais hélas! le froid et la bise qui commencent à sévir enlèvent à chaque instant des tourbillons de feuilles jaunies, et bientôt de ce riant Eden, il ne restera rien que quelques rameaux desséchés. Triste image, hélas! de la vie et de ses plaisirs!

A. DE B.

## COURRIER DE PARIS.

Paris est au grand calme : il attend. Qu'attend-il? D'abord la distribution solennelle des palmes décernées à l'industrie cosmopolite. On sait que cette cérémonie aura lieu dans le local même où s'étaient encore hier les chefs-d'œuvre de l'Exposition. On ne pouvait choisir à coup sûr, pour couronner, aux yeux de l'univers entier, le travail et le génie humains, un théâtre plus grandiose que cette salle des pas perdus, qui forme en quelque sorte le cœur du temple de l'industrie. On parle d'une décoration éblouissante à laquelle concourraient des trophées composés d'objets de tout genre choisis parmi les produits les plus précieux et les plus remarquables de l'Exposition.

Le lendemain, ce camp du Drap d'or de la civilisation serait livré à une entreprise particulière qui, pendant dix jours consécutifs, y donnerait une série de concerts-monstres dirigés par l'illustre Berlioz. Si, avec de pareils éléments de succès, on ne réussit pas à faire courir tout Paris au palais des Champs-Élysées, il faut désespérer de la curiosité publique.

Les étrangers qui tiennent encore garnison dans la capitale n'attendent plus que ce bouquet pour se soustraire à notre hospitalité peu écossaise. D'ici là ils prennent patience en faisant queue à la porte de tous les théâtres. Car c'est là un phénomène digne des méditations d'un moraliste, que, depuis l'ouverture de l'Exposition, il n'est pas un théâtre qui n'ait fait recette, et que les plus suivis sont précisément ceux dont le répertoire est le plus ridé.

Il est donc à propos de voter des remerciements aux directeurs courtois et généreux qui, sans autre mobile que le désir de plaire à un petit noyau de journalistes et d'habités, daignent passer à monter une pièce nouvelle un temps qu'ils pourraient employer à dormir et à engraisser.

Rendons, en premier lieu, grâce à M. Perrin : n'est-ce pas de la prodigalité, quand l'*Etoile du Nord*, *Haydée*, le *Pré aux Clercs*, font encore tous les soirs salle comble, de faire aux amateurs la galanterie d'un opéra nouveau de M. Adolphe Adam. Jamais, depuis le *Chalet*, de mélodieuse mémoire, l'auteur de tant d'ouvrages applaudis n'avait rien fait d'aussi gracieux, d'aussi distingué, que le *Housard de Berchini*. Ce n'est pas sans raison qu'on a reproché à ce maestro de travailler un peu trop volontiers pour les orgues de Barbarie : la musique de la plupart de ses opéras offre, en effet, un cachet de facilité vulgaire bien fait pour expliquer sa popularité. Mais, cette fois, il faut le dire, M. Adolphe Adam a dérogé à son sans-façon habituel. Le *Housard de Berchini* est une œuvre travaillée de main de maître, et qui ne se sent nullement de sa parenté avec le *Postillon de Longjumeau*, le *Bijou perdu*, etc., etc. Auteur, chanteurs, directeur, tout le monde a fait vaillamment son devoir, et l'on ne sait ce qu'il faut louer le plus du mérite de l'ouvrage, de l'ensemble parfait de l'exécution, ou du soin qui préside à la mise en scène.

Que ne puis-je éprouver le même embarras à l'occasion des *Lavandières de Santarem*, jouées au Théâtre-Lyrique ; mais, hélas ! jamais poème plus nul, plus pauvre, plus incohérent, ne fut mis au service d'une plus charmante musique. Plaignons, plaignons M. Gevaert, de n'avoir eu, pour servir de texte à ses inspirations musicales, qu'un libretto dont l'insipidité n'a d'égal que l'inconvenance. Je rougirais d'analyser une intrigue dans laquelle le cynisme le dispute à l'absurde, et je me borne à enregistrer le brillant succès de la partition et de ses deux principaux interprètes, madame Deligne Lauters et M. Dulaurens. Si les paroles valaient la musique, quelle féconde mine d'or !

Plus heureuse que le Théâtre-Lyrique, la Gaieté vient de découvrir un placer qui ne s'épuisera de longtemps. Ce que le *Médecin des enfants* a déjà mouillé de mouchoirs depuis son apparition ne peut guère s'évaluer à moins de quinze cents par soirée. Un enfant né dans l'adultère, enlevé des bras de son père véritable par l'époux outragé dont la loi consacre la paternité, tel est le sujet de ce drame plein de scènes émouvantes et terribles, et dont le dénouement inattendu fait courir dans la salle des frémissements d'émotion et de plaisir.

Maintenant que voilà mes comptes réglés avec les théâtres, permettez-moi de vous parler d'un petit livre plus ingénieux et plus spirituel qu'il n'est gros, et qui se rattache étroitement à la spécialité du *Moniteur de la mode*. Il a pour titre *Manuel de l'homme et de la femme comme il faut*. L'auteur, qui se cache (pourquoi?) sous le pseudonyme de vicomte de Marennes, est lui-même un des écrivains les plus distingués du monde élégant, et un des hommes les plus élégants de la littérature. Respectons son incognito, mais faisons-le connaître par son œuvre :

« Les hommes ne sont pas égaux, les femmes sont encore moins égales. Si les hommes étaient égaux, ils seraient également bons à tout ; si les femmes étaient toutes égales, elles auraient toutes l'éternelle jeunesse de Ninon, la voix de mademoiselle Mars, les épaules de la Grisi, l'esprit de madame de Girardin ; elles sont loin d'offrir cette uniformité phalanstérienne.

» Cela n'étant pas, nous croyons qu'il y a des femmes faites pour aller au marché, d'autres pour aller aux champs, d'autres pour n'aller nulle part.

» Ce qui console de cette irrégularité, si l'on a besoin d'en être consolé, c'est de voir souvent, très souvent, celle qui était née pour être grande dame par sa beauté, ses grâces charmantes, son esprit naturel, coudre ou ravauder ; tandis que celle qui va à la cour, traînée par quatre chevaux, aurait divinement été à sa place auprès d'un établi.

» De même qu'on naît jolie femme, on naît élégante ; mais sans beauté de corps ou de visage, l'élégance est de la métaphysique transcendante. Cependant une femme élégante peut plutôt se passer d'être belle qu'une femme



belle, pour l'être complètement, peut se passer d'élégance.

» Dire qu'il est des beautés naturelles en Italie, en Espagne, dans le nouveau monde, à qui l'élégance n'a jamais été connue, c'est tout simplement se tromper sur la définition du mot *élégance*.

» La femme qui revient du fleuve avec les deux mains sur les hanches, une cruche de grès sur la tête, une fleur à la bouche, a une élégance dont on n'imiterait ni le charme ni l'originalité.

» Ceci mène droit à dire qu'il y a plusieurs genres d'élégance, mais tous pourtant issus de la même famille.

» Si l'élégance anglaise n'est pas l'élégance française, si l'une et l'autre ne sont pas l'élégance espagnole, les différences appartiennent aux manières; et c'est dans les manières que réside l'élégance, comme c'est l'exposition, l'angle du soleil, qui font le bon fruit, quoique le bon et le mauvais soient tous deux de la même forme et appelés du même nom.

» L'élégance est donc dans les manières: dans la manière de lancer un javelot si l'on est de Lacédémone, de fumer une cigarette si l'on est de Buénos-Ayres, et dans la manière de jouer avec l'éventail si l'on habite le premier arrondissement de Paris, la rue de Tolède à Naples, ou le West-End à Londres.

» J'ai dit que toutes les élégances se tenaient et appartenaient à la même famille, mais il serait erroné d'en conclure qu'une élégance les comprend toutes.

» La femme ravissante d'élégance en peignoir, le matin à dix heures, chez elle, arrosant ses fleurs ou dépliant son journal de modes, n'est plus la même à dix heures, guidée dans son corset, dont elle n'a jamais su dominer la tyrannie ou le soir, aux Champs-Élysées, régnant sur trois chaises.

» L'élégance qui s'est maintenue fraîche à trois heures après minuit, après vingt contredanses et dix valse, relève d'un autre ordre d'élégance que celle dont la robe est froissée avant même le premier coup de minuit. La véritable élégante de nuit rentre chez elle aussi exactement parée qu'elle est sortie de son boudoir, n'ayant pas même laissé derrière elle une épingle, un ruban ou son cœur.

» Ceci n'est point une antithèse: le cœur a sa part dans l'élégance, car la vanité seule ne fait pas toujours l'élégance. La femme qui n'aime pas du tout sera difficilement très élégante; la femme qui aime beaucoup sera encore plus loin de cette perfection. Un peu d'amour ranime l'élégance, beaucoup la fait négliger: vouloir plaire à tous et être remarquée d'un seul, est un mobile d'élégance; ne chercher à plaire qu'à un seul, c'est s'exposer à n'être remarquée de personne. L'élégance est une biche, l'amour est un lion; l'un mangera l'autre. Y prendre garde!

» On n'enseigne pas l'élégance, on l'aime, on la voit, on la comprend d'intuition; on se l'approprie, mais on n'en reçoit pas de leçons. La raison en est simple. On est élégant avec le jeu de ses proportions, le mouvement de ses propres forces, grandes ou petites, l'inflexion de sa propre voix, haute ou voilée, la marche de son corps, légère ou grave. Comment transporter à son profit ce qui est le fait, l'application d'un autre? Forcez une Taglioni à se tordre comme Elssler, et Taglioni sera ridicule. Imposez à une Elssler les ondulations délicates et à peine sensibles de Taglioni, et Elssler sera pétrifiée: l'un se cassera, l'autre restera immobile.

» Chacun ne peut donc être élégant que par lui-même.

» J'ai connu à Paris une modiste célèbre qui avait fait

de son art la plus profonde étude, et qui avait deviné, sans toutefois se rendre compte de sa découverte, que l'élégance était toujours sœur jumelle du caractère. Pour savoir si une couleur, si une forme convenait à quelqu'une, elle ne faisait jamais essayer ses modes! elle vous questionnait, et, selon la nature des réponses ou plutôt des renseignements, sa sagacité arrivait à des conséquences matérielles d'une justesse infallible.

» Un jour, j'accompagnais chez elle un de mes amis qui voulait acheter un bonnet pour sa mère et un chapeau pour sa sœur, toutes deux aux eaux de Baden-Baden.

» — Quel est l'âge de madame votre mère? demanda-t-elle à mon ami avec un ton d'exquise politesse.

» — Un peu plus de cinquante ans, répondit-il.

» — Voit-elle le monde?

» — Elle vit plutôt retirée.

» — Donne-t-elle beaucoup de temps aux pratiques religieuses?

» — Quelques heures chaque jour.

» — Quelle forme a sa figure?

» — Ovale.

» — Pardon... et la couleur des yeux?

» — Bleu gris.

» — Le nez?

» — Aquilin.

» — Très bien, dit-elle. Ici la modiste sonna; une femme d'un âge mûr parut. Apportez, dit-elle, un bonnet X. R. C., n° 24.

» La maîtresse est obéie. Le bonnet convenait parfaitement.

» — Mon Dieu! comme je suis étourdie! fit-elle, j'oubliais de vous demander si monsieur votre père vivait encore?

» — Non, madame.

» — Dans ce cas, cette couleur est trop foncée; quelque chose de plus léger, dit-elle encore en s'adressant à la même femme, X. R. D., n° 47.

» — Maintenant, si vous le voulez, continua-t-elle, nous nous occuperons de mademoiselle votre sœur. Vous m'avez dit, je crois, qu'elle avait dix-huit ans?

» — Pas tout à fait.

» La dame toucha un nouveau cordon de sonnette, et cette fois ce fut une jeune ouvrière dans une fraîche toilette qui se montra.

» — Permettez-moi une question importante, monsieur: mademoiselle votre sœur est-elle jolie?

» — On la trouve telle.

» — Est-elle musicienne?

» — Oui, madame.

» — Quelle est la couleur de ses cheveux?

» — Blond cendré.

» — Danse-t-elle bien?

» — Elle aime la danse à la passion.

» — C'est assez.

» Elle fit un signe à la jeune personne, qui se retira pour paraître bientôt, ayant un délicieux chapeau sur la tête.

» — Demain matin, dit-elle, tout sera prêt.

» Elle tint, en effet, parole. Jamais ni bonnet ni chapeau n'avaient eu meilleur air et plus d'élégance. »

Je n'ajouterai rien à la citation qui précède, si ce n'est qu'après l'avoir lue, quiconque aspire à tenir un rang dans le monde élégant doit désirer de faire plus ample connaissance avec ce code en miniature du savoir-vivre et du bon goût.

A. DE BRAGELONNE.

Ad. GOUBAUD, directeur-gérant.